



Demande de titre de sejour

Par **tonton_old**, le **08/11/2007 à 15:10**

Je suis un malien, je suis arrivé en France avec un visa touristique juillet 2006 et vie avec une Française depuis mon arrivée. Maintenant nous sommes mariés depuis 1 mois et la préfecture me demande de retourner au pays pour chercher un visa long séjour et j'ai peur de ne plus revoir ma femme. Aidez-moi que dois-je faire ? car je suis perdu en pensant aux 10000 euros que j'ai prêtés pour mon visa. Merci je compte sur vous.

Par **BELISSIMA**, le **09/12/2007 à 11:57**

Si tu vis avec ta femme depuis plus de 6 mois et si tu peux prouver que vous habitez bien ensemble depuis cette date, (impôt, EDF, facture eau, loyer,) tu peux obtenir ce visa sans retourner dans ton pays !

Par **Emmanuelle CERF**, le **10/12/2007 à 12:38**

Monsieur, il est effectivement possible de solliciter un visa de long séjour sous certaines conditions. Si vous résidez en région parisienne, je vous invite à prendre contact avec mon cabinet et ce, afin de convenir d'un rendez-vous. Vous pourrez alors m'exposer clairement votre situation actuelle pour que nous trouvions une solution qui vous conviendra. Cordialement. Emmanuelle CERF
Avocat au Barreau de Paris
62 rue de Caumartin - 75009 Paris
Tel. 01 46 08 41 93
Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com